
COMMUNIQUÉ DE PRESSE



DANONE

Paris, le 4 avril 2014,

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 AVRIL 2014

La Société informe ses Actionnaires que son Assemblée Générale Mixte se tiendra le mardi 29 avril 2014, à 14h30, à la Maison de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor, 75005 Paris.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 3 mars 2014 et l'avis de convocation a été publié au BALO du 4 avril 2014. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces avis.

Conformément à la réglementation en vigueur, les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des Actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société : <http://finance.danone.fr>.

A propos de Danone

Danone est une entreprise mondiale présente sur tous les continents. Le Groupe bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les Produits Laitiers Frais, la Nutrition Infantile, les Eaux et la Nutrition Médicale. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre.

Danone compte plus de 190 sites de production et environ 104 000 collaborateurs. En 2013, l'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 21 milliards d'euros, dont plus de 60% est réalisé dans les pays émergents.

Coté sur Euronext Paris, Danone est classé dans les principaux indices de responsabilité sociale: le Dow Jones Sustainability Index, Vigeo, l'Ethibel Sustainability index. Danone est par ailleurs classé n°1 dans l'ATNI index 2013.

Pour tous renseignements complémentaires :

Direction de la Communication : +33 1 44 35 20 75 / Direction des Relations Investisseurs : +33 1 44 35 20 76
Danone: 17, boulevard Haussmann 75009 Paris